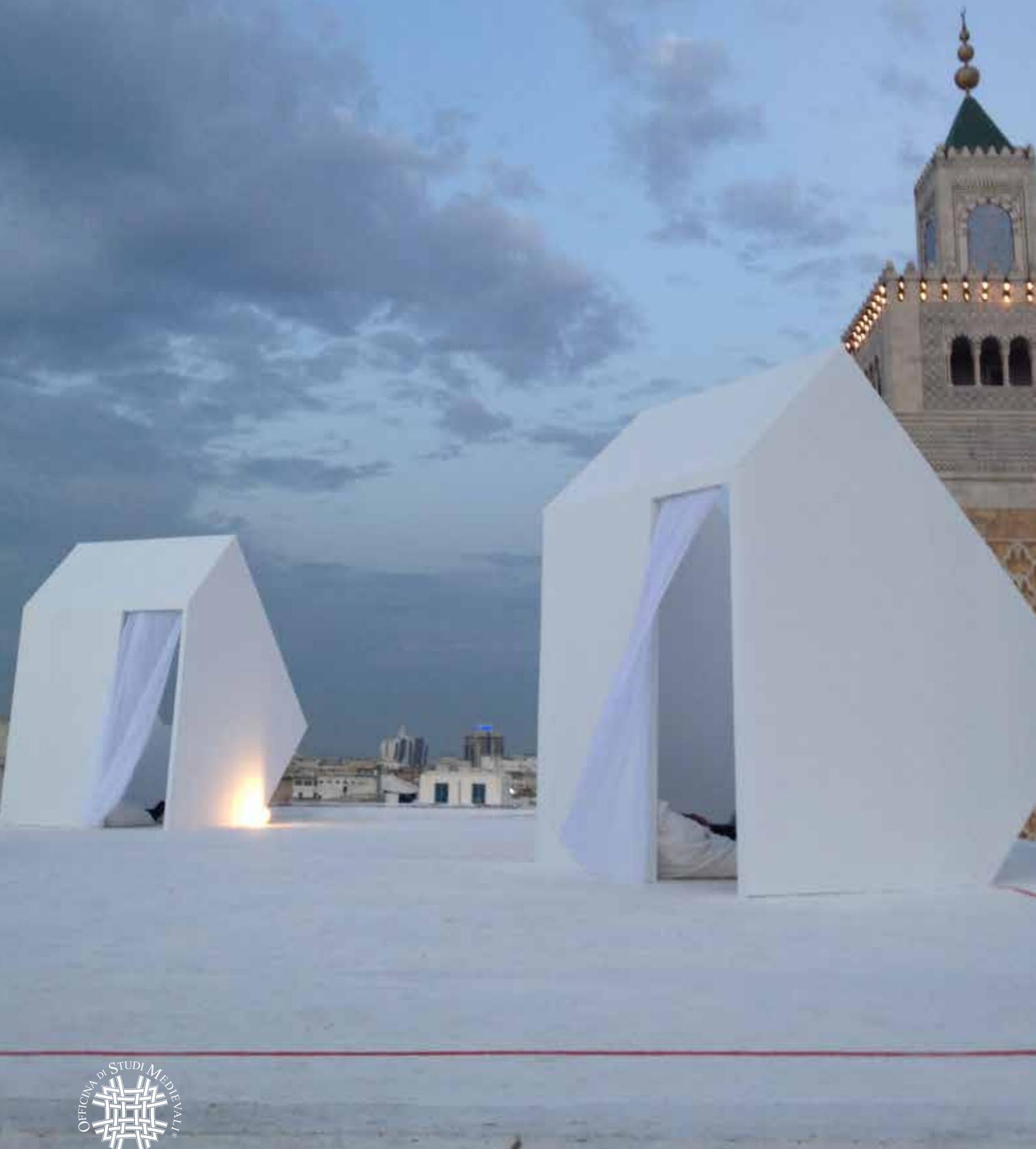


ARCHIVIO
ANTROPOLOGICO
MEDITERRANEO

anno XVI (2013), n. 15 (1)
ISSN 2038-3215



ARCHIVIO ANTROPOLOGICO MEDITERRANEO on line

anno XVI (2013), n. 15 (1)

SEMESTRALE DI SCIENZE UMANE

ISSN 2038-3215

Università degli Studi di Palermo
Dipartimento di Beni Culturali - Studi Culturali
Sezione di Scienze umane, sociali e politiche

Direttore responsabile
GABRIELLA D'AGOSTINO

Comitato di redazione
SERGIO BONANZINGA, IGNAZIO E. BUTTITTA, GABRIELLA D'AGOSTINO, FERDINANDO FAVA, VINCENZO MATERA,
MATTEO MESCHIARI

Segreteria di redazione
DANIELA BONANNO, ALESSANDRO MANCUSO, ROSARIO PERRICONE, DAVIDE PORPORATO (*website*)

Impaginazione
ALBERTO MUSCO

Comitato scientifico

MARLÈNE ALBERT-LLORCA
Département de sociologie-ethnologie, Université de Toulouse 2-Le Mirail, France
ANTONIO ARIÑO VILLARROYA
Department of Sociology and Social Anthropology, University of Valencia, Spain
ANTONINO BUTTITTA
Università degli Studi di Palermo, Italy
IAIN CHAMBERS
Dipartimento di Studi Umani e Sociali, Università degli Studi di Napoli «L'Orientale», Italy
ALBERTO M. CIRESE (†)
Università degli Studi di Roma «La Sapienza», Italy
JEFFREY E. COLE
Department of Anthropology, Connecticut College, USA
JOÃO DE PINA-CABRAL
Institute of Social Sciences, University of Lisbon, Portugal
ALESSANDRO DURANTI
UCLA, Los Angeles, USA
KEVIN DWYER
Columbia University, New York, USA
DAVID D. GILMORE
Department of Anthropology, Stony Brook University, NY, USA
JOSÉ ANTONIO GONZÁLEZ ALCANTUD
University of Granada, Spain
ULF HANNERZ
Department of Social Anthropology, Stockholm University, Sweden
MOHAMED KERROU
Département des Sciences Politiques, Université de Tunis El Manar, Tunisia
MONDHER KILANI
Laboratoire d'Anthropologie Culturelle et Sociale, Université de Lausanne, Suisse
PETER LOIZOS
London School of Economics & Political Science, UK
ABDERRAHMANE MOUSSAOUI
Université de Provence, IDEMEC-CNRS, France
HASSAN RACHIK
University of Hassan II, Casablanca, Morocco
JANE SCHNEIDER
Ph. D. Program in Anthropology, Graduate Center, City University of New York, USA
PETER SCHNEIDER
Department of Sociology and Anthropology, Fordham University, USA
PAUL STOLLER
West Chester University, USA



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PALERMO
Dipartimento di Beni Culturali
Studi Culturali
Sezione di Scienze umane, sociali e politiche



fondazione ignazio buttitta

Arte e rivoluzioni in Tunisia

5 Gabriella D'Agostino - Mondher Kilani, *Tunisia due anni dopo*

7 Giuseppe Scandurra, *Introduzione*

13 Maria Antonietta Trasforini, *Contemporary art and the sense of place. The case of Tunisia*

25 Rachida Triki, *Enjeux sociopolitiques des arts contemporains en Tunisie*

29 Aurélie Machghoul, *Tunisie: l'art en space public, révélateur des enjeux d'une société*

45 Valerio Zanardi, *Il terreno dell'utopia.*
Etnografia di un festival d'arte contemporanea in terra araba

61 Marta Bellingreri, *Decentralizzare l'arte, suonare la rivoluzione*

67 Anna Serlenga, *Alla ricerca di un corpo nuovo. Per un teatro contemporaneo tunisino*

77 Emanuela De Cecco, *Dream City, per esempio. Note su arte come sfera pubblica*

89 Selim Ben Cheikh, *Quelle place et quel rôle pour l'art contemporain en Tunisie*

Ragionare

97 Vincenzo Matera, *Il nuovo bricoleur.*
Note per un'antropologia dell'immaginazione

103 Alessandro Mancuso, *Il diritto all'autoderminazione dei popoli indigeni e le politiche di sviluppo in America Latina*

Ricercare

125 Elena Bougleux, *Per un'antropologia dei mondi contemporanei.*
Il caso delle multinazionali in Italia

129 Leggere - Vedere - Ascoltare

145 Abstracts

In copertina: Collectif Wanda, *Le ciel est par-dessous le toit*, Installazione, Tunisi, Terrasse du Souk Chaouachia, 2012
(© M. Antonietta Trasforini)

Selim Ben Cheikh

Quelle place et quel rôle pour l'art contemporain en Tunisie

Depuis le soulèvement populaire qui date de décembre 2010, la Tunisie vit une nouvelle phase de son histoire. Grâce à la liberté d'expression fraîchement acquise, il ne se passe pas une semaine sans que des manifestants s'accaparent les rues, les avenues, les artères principales des grandes villes pour scander différentes revendications. La ville est perçue autrement, un autre rapport à l'espace urbain est visible. Jamais les Tunisiens n'ont autant marché, déambulé dans les rues et artères des villes. Les Tunisiens se sont réappropriés les villes, les espaces urbains et naturels.

Un phénomène nouveau est apparu aussi suite à ce soulèvement et à cette nouvelle liberté acquise : les prières dans les places publiques et dans des espaces naturels sous forme de démonstration de force savamment orchestrée : des milliers de gens quittent les mosquées, lieux conventionnels pour les prières et partent prier dans des espaces publics ou naturels : Avenues, Stades de Football, sur les plages, sur des collines. (Photo 1, Photo 2)

Ces prières spectacle sont une sorte de happening bien scénographié et qui sera d'une façon intelligente mise en photos, le cadrage est bien choisi, les angles de vues aussi. Ces photos vont être publiées et circuler sur les réseaux sociaux récupérées ensuite par la presse et créer une sorte de fascination chez certains, et une panique dans le camp républicain. Ces images spectacle sont censées conforter les islamistes, intimider les laïques et aliéner ceux qui seront sensibles à la rhétorique de ces images et par conséquent rejoindre leur cause. Je ne pourrais pas passer sur le concept de spectacle sans évoquer Guy Debord (1992: 10) « Le spectacle n'est pas un ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images ». Face au nouveau contexte et à la libération de l'espace public, la scène artistique se devait de réagir, de se remettre en cause et de trouver d'autres moyens d'expression, d'autres médiums, la pratique de l'art se doit d'être ancré dans le contexte, comme le précise Paul Ardenne (2004 : 10) dans son essai *L'art contextuel* : « L'art doit être relié aux choses de tous les jours, se produire dans l'instant, en relation étroite avec le " con-

texte " justement ». Quels sont donc les changements qui sont survenus suite à ce nouveau contexte et quel rôle aura l'art contemporain en Tunisie ?

Vers la conquête des espaces urbains et naturels

Quelques jours après le 14 Janvier 2011, une nouvelle pratique artistique à vu le jour en Tunisie, il s'agit du *Street-Art*. Sous le régime policier de Ben Ali, il était quasiment impossible de voir ce genre de pratique, le régime avait peur de voir la jeunesse s'accaparer les murs, diffuser des messages via des murs blancs, toute atteinte à la sacralité des murs blancs était passible de prison ferme. Une nouvelle génération d'artistes, de collectifs d'artistes, de groupes émergea dans tout le pays, on remarquera que la grande majorité de ces artistes ont un travail artistique engagé. Le travail le plus inintéressant et le plus élaboré aussi bien techniquement que conceptuellement est le travail du jeune artiste Zied Ben Cheikh qui s'est donné comme pseudonyme ZED. Ce qui est intéressant dans le travail de ZED, c'est qu'il côtoie des fois des Tags, des inscriptions sur les murs qui ne sont généralement que des revendications d'ordre politique ou religieux (Photo 3 ; Photo 4). Le politique justement. Si certains artistes du *Street-Art* s'accaparent les murs blancs, c'est aussi du politique, j'ai eu l'occasion de discuter avec l'artiste ZED, pour lui, il est inconcevable de laisser les murs uniquement à des revendications politiques de premier degré ! Il est important que la scène artistique s'accapare les rues, les espaces publics afin de les libérer de la polarisation idéologique que traverse la société tunisienne. Il faut que les créateurs donnent à voir autre chose aux citoyens que des inscriptions mal écrites, évoquant les slogans de la révolution. La conquête des murs ne fait que commencer, le *Street-Art* aussi !

Une nouvelle forme d'expression et de conquête de l'espace public est visible depuis deux ans, il s'agit de la danse dans les rues. En effet plusieurs jeunes danseurs chorégraphes ont investi les villes, la capi-

tale est le terrain d'action favori de ces jeunes créateurs, qui investissent les grandes places de la capitale. Ils font leur performance en présence du public qui est associé dans la démarche. Une fois le spectacle terminé, les danseurs ou troupes postent des vidéos montrant leur expérience sur les réseaux sociaux. Ces vidéos seront une bouffée d'oxygène, une raison d'espérer pour de nombreux Tunisiens. En effet, avec les multiples attaques des salafistes sur les manifestants, sur des meetings de partis d'opposition, sur les artistes, voir que la jeunesse du pays danse encore dans les espaces publics donne de l'espoir que rien n'est encore joué, qu'une Tunisie démocratique est encore possible malgré les attaques et les intimidations.

Une vidéo postée le 8 Février 2013, le jour des funérailles du martyr Chokri Belaid montrant un couple de jeunes, improvisant une danse malgré que la rue était le siège d'accrochages violents entre les manifestants et les forces de l'ordre, malgré les jets de pierre et malgré que l'atmosphère était irrespirable vu sa forte concentration en gaz lacrymogène, cette vidéo était le symbole d'une jeunesse qui tenait à s'accrocher à sa liberté de création, à ne pas lâcher les espaces publics uniquement aux manifestants et aux policiers. Ces deux jeunes étaient des manifestants certes, mais ils voulaient affirmer que la rue ne sera jamais uniquement le lieu ou policiers et manifestants s'opposaient. (Photo 5)

Pendant le mois de mars écoulé, la Tunisie était traversée par la fièvre du *Harlem Shake*, les lycéens étaient les premiers à reproduire cette danse. Une interprétation des jeunes d'un lycée à Tunis, à particulièrement choqué le ministre de l'enseignement, il s'en est indigné fermement et il a blâmé la directrice de ce lycée ou cette danse à été effectuée. En signe de protestation, les lycéens dans tout le pays ont investi massivement les places publiques, les établissements scolaires, universitaires, pour effectuer cette danse, une sorte de bras d'honneur à Monsieur le ministre. La mobilisation des lycéens dans les places publiques ne s'est pas faite d'une façon pacifique; en effet c'était soit une répression policière ou une attaque des salafistes comme ce fût le cas le samedi 8 mars 2013 dans la ville de Mahdia. La répression de ces manifestations pacifiques par l'autorité centrale (la police) et par « l'autorité » religieuse (les salafistes) traduisait clairement la volonté du gouvernement en place qui consiste à éviter que la jeunesse s'accapare les espaces publics. J'ai eu l'immense bonheur d'être invité à un évènement artistique dans la colline de Chnéni, un village Berbère au sud est de la Tunisie, je devais réagir et créer une œuvre in-situ. Une fois les repérages effectués, j'avais une idée en tête, celle de créer une œuvre *Land Art*, qui allait

investir toute la colline en face du village, qui serait par conséquent visible même de loin à tous les habitants (Photo 6 ; Photo 7). Je devais coopérer avec les villageois, leur expliquer mon travail, mes attentes et écouter les leurs. C'était un défi pour moi que de travailler sur ce site, grandiose certes, mais le défi était autre. Moi qui était un des artistes participants à l'exposition *Marsa Art Fair* en juin 2012, exposition qui a fait couler beaucoup d'encre et beaucoup de sang. On était montrés du doigt, on était accusé de blasphème, d'atteinte à l'Islam et au sacré! Le gouvernement, la présidence nous ont tous accusé en se basant sur des rumeurs, mais ce n'était pas le plus choquant, ce qui l'était par contre, c'est qu'un ministre nous traitait de bourgeois, de classe aisée qui se moquait de la misère des Tunisiens et qu'on ne pouvait pas exposer ailleurs que dans la banlieue chic de Tunis. Vu que la Tunisie profonde nous rejetait. C'était mon double défi, montrer mon travail ailleurs que dans la capitale et sa banlieue et rapprocher l'art contemporain des zones les plus reculées du pays, mais aussi investir l'espace naturel, un peu comme le font les salafistes quand ils investissent une colline pour faire leur prière spectacle.

Je reste persuadé que la conquête des espaces urbains et naturels par les artistes, créateurs sera la clé de voûte pour l'instauration d'un régime démocratique et d'une transition démocratique sans heurts. Il faut dire que la grande majorité des Tunisiens en regardant les vidéos des danseurs dans les rues se voient confortés et se voient rêver, ils se disent qu'une Tunisie autre est possible. L'art est devenu le symbole de résistance, un signe d'espoir.

*L'art comme révélateur des malentendus
et des tabous*

En juin 2012 s'est tenue au Palais El Abdelliya, la *Marsa Art Fair*, un grand évènement artistique qui regroupe aussi bien des artistes soutenus par des galeries que par des artistes indépendants. L'évènement fût marqué le jour de sa clôture par une attaque des islamistes et des salafistes contre certaines œuvres présentes dans cette exposition sous prétexte qu'elles s'attaquaient au sacré. Le pays connût une vague de violence sans précédent, des postes de police incendiés, une victime par balles, des artistes menacés et un couvre feu à été instauré dans quelques grandes villes du pays. Toute la classe politique au pouvoir a condamnée rapidement et sans aucune réserve les artistes participants à cette exposition, le ministre de la culture a déclaré que son ministère allait porter plainte contre les artistes qui ont touché au sacré. Bien évidem-

ment toute cette histoire d'atteinte au sacré a été inventée de toute pièce. En effet critiquer l'islamisme ou caricaturer un islamiste n'est pas forcément une atteinte à l'Islam. Deux artistes sont actuellement poursuivis en justice, il s'agit de Nadia Jelassi et de Mohamed Ben Slama. L'accusation portée contre eux est « Trouble à l'ordre public ». A défaut de trouver un article sur l'atteinte au sacré qui soit pertinent et vu le vide juridique, la seule accusation qu'on a porté contre ces deux artistes était de causer des troubles à l'ordre public. C'est justement ce vide juridique que les députés islamistes ont voulu combler en proposant un texte de loi liberticide, et vague sur l'atteinte au sacré. Et qu'ils ont voulu que l'assemblée constituante adopte le plus rapidement possible. Le sacré justement... Parlons-en ! Essayons de le définir ! Le texte de loi en question a été retiré, vu que le camp démocrate, que certains théologiens ont désavoué ce texte, vu qu'ils le trouvaient assez flou. Le cas de l'affaire d'El Abdelliya est assez révélateur, c'est souvent les artistes qui prennent des risques, qui posent des questions, qui interrogent certains concepts, certains tabous et qui tracent un chemin, c'est des éclaireurs qui essaient de nous guider vers un pays ou chacun pourra s'exprimer librement.

Références

- Ardenne P.
2004 *Un art contextuel*, Flammarion, Paris.
- Debord G.
1996 *La société du spectacle*, Gallimard, Paris.



Figg. 1, 2 - Foto scattate il 20 agosto 2012 a Hammamet (Fonte: Facebook)



Fig. 3- © Zied Ben Cheikh

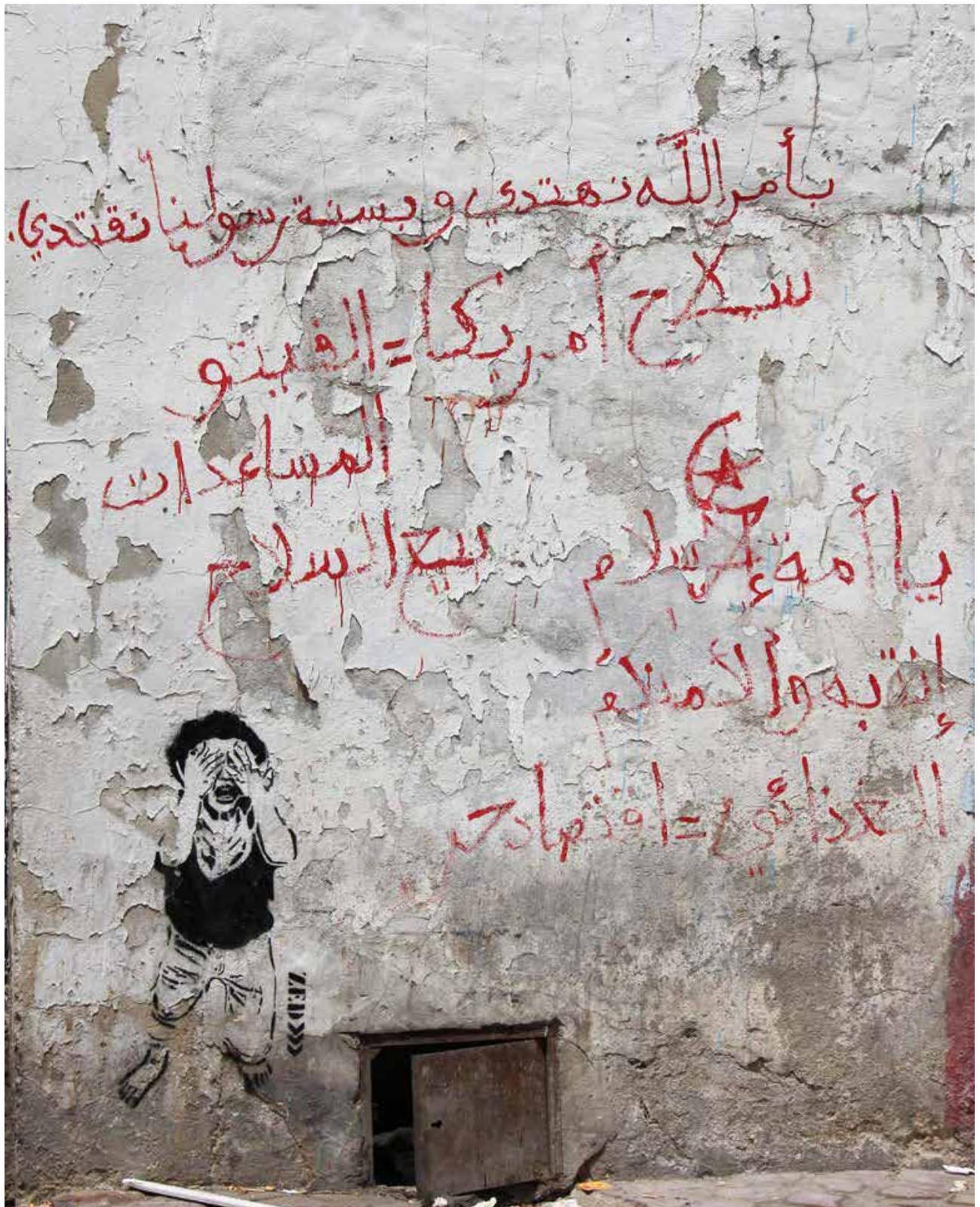


Fig. 4 - © Zied Ben Cheikh



Fig. 5 - Couple tunisien danse dans lacrymogène et manifestations (photogramme)



Fig. 6 - © Selim Ben Cheikh

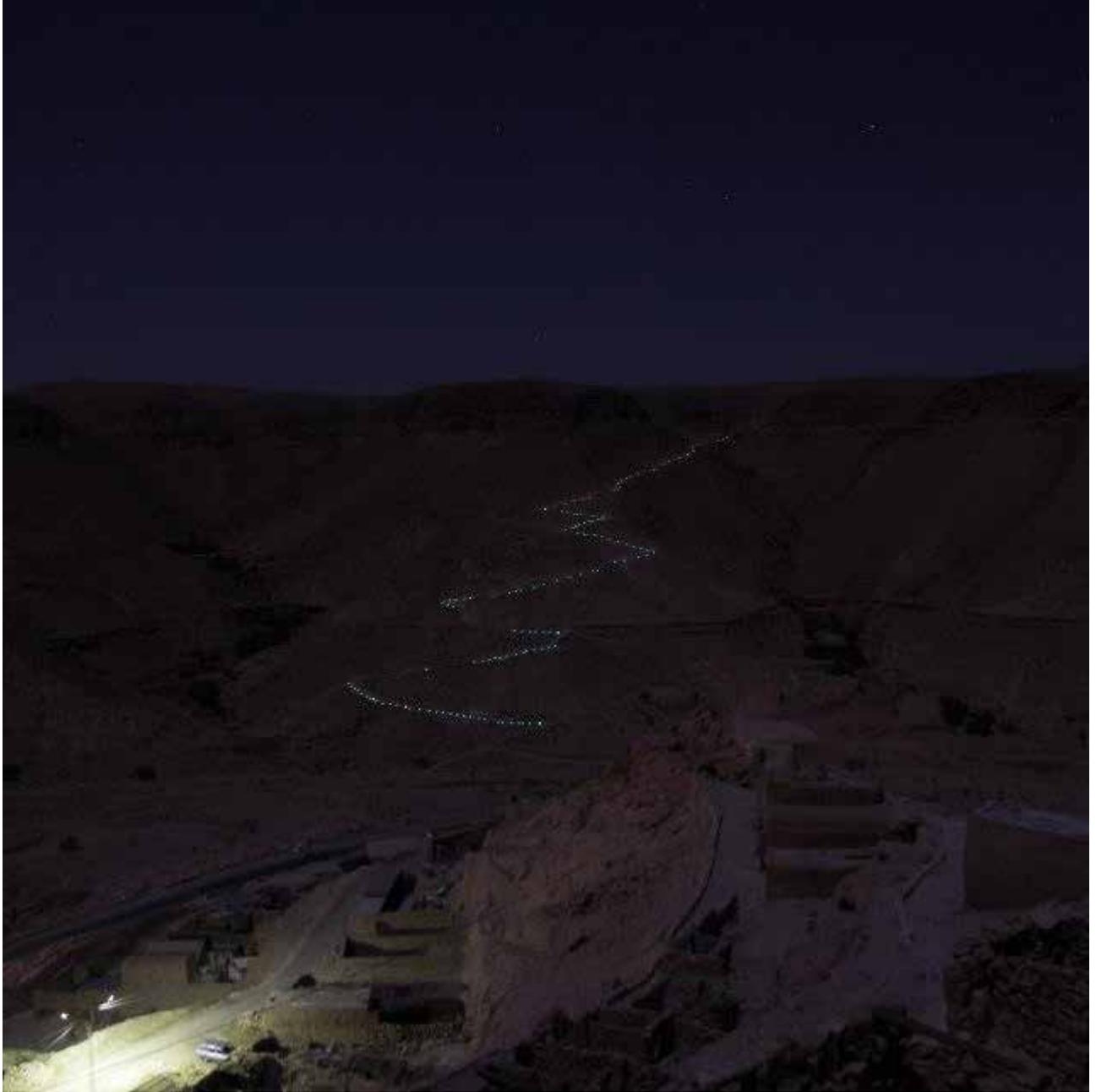


Fig.7 - © Selim Ben Cheikh